

**Destinataires** 

Partis politiques
Associations faîtières des communes,
des villes et des régions de montagne
Associations faîtières de l'économie
Autres milieux intéressés

Berne, le 27 avril 2020

Modification d'ordonnances relevant du domaine de l'OFEN entrant en vigueur début 2021: ouverture de la procédure de consultation

Madame, Monsieur,

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) met en consultation auprès des cantons, des partis politiques, des associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, des associations faîtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et des autres milieux intéressés la révision partielle de l'ordonnance sur l'énergie (OEne), de l'ordonnance sur les exigences relatives à l'efficacité énergétique (OEEE), de l'ordonnance sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables (OEneR) et de l'ordonnance sur la géoinformation (OGéo).

## Délai de réponse

Le délai imparti pour la consultation court jusqu'au 9 août 2020.

## Dossier de consultation

Les documents ci-dessous sont disponibles à l'adresse Internet suivante: www.admin.ch > Droit fédéral > Procédures de consultation > Procédures de consultation en cours > DETEC

- projets (textes des ordonnances)
- rapport explicatif
- liste des destinataires

Nous renonçons à l'envoi des documents en version papier. Si vous ne pouvez pas accéder aux documents sur Internet, nous vous en ferons parvenir une version imprimée sur demande. Il vous est en effet possible de les commander à l'adresse suivante: Office fédéral de l'énergie (OFEN), division



Droit et planification sectorielle, Mme Karin Krebs, 3003 Berne; tél. 058 462 56 26, verordnungsrevisionen@bfe.admin.ch

## Votre prise de position

Nous vous saurions gré de faire parvenir à l'OFEN votre avis sous forme électronique (prière de joindre une version Word en plus d'une version PDF) dans la limite du délai imparti.

Courriel: verordnungsrevisionen@bfe.admin.ch

Adresse postale: Office fédéral de l'énergie (OFEN), division Droit et planification sectorielle, 3003 Berne

À l'expiration du délai de consultation, les prises de position seront publiées sur Internet.

## Interlocuteurs en cas de questions

Les spécialistes de l'OFEN cités ci-dessous se tiennent à votre disposition pour toute question.

Sujet	Interlocuteur	Section	Téléphone	Courriel
Photovoltaïque	Wieland Hintz	Énergies renouvelables	058 469 30 89	Wieland.Hintz@bfe.admin.ch
Force hydraulique	Gianni Semadeni	Force hydraulique	058 466 34 44	Gianni.Semadeni@bfe.admin.ch
Énergie éolienne	Markus Geissmann	Énergies renouvelables	058 462 56 10	Markus.Geissmann@bfe.admin.ch
Étiquette- énergie pour les pneumatiques	Thomas Weiss	Efficacité énergétique des transports	058 463 29 05	Thomas.Weiss@bfe.admin.ch
Autres	Nico Häusler	Affaires du Conseil fédéral et affaires parlementaires	058 462 48 26	Nico.Haeusler@bfe.admin.ch

En vous remerciant de votre précieuse collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Simonetta Sommaruga